

du ; à savoir, son baptême, vers la date de la naissance, son mariage, quand il fonde le foyer de la famille, et enfin sa sépulture, quand il disparaît du monde.

On le retrace encore, ce même individu, quand il fait baptiser ses enfants, presque toujours nombreux, quand il comparait comme témoin au mariage de ceux-ci, et quand il est parrain à un baptême.

À la louange de nos curés et missionnaires, depuis le commencement de la colonie jusqu'à nos jours, nos registres sont bien faits ; et on peut retracer intégralement une généalogie, non-seulement de père en fils, mais aussi de mère en fille. Ce qui a permis à un Tanguay d'en faire un dictionnaire des plus complet, précieux et unique en son genre.

La femme mariée ou veuve garde son nom de famille, et c'est toujours ce nom qui apparaît le premier dans le corps de chaque acte, en marge de la page et dans le répertoire.

Je ne puis m'étendre bien au long, et d'une manière intrinsèque sur le contenu de ces premiers registres ; je me contenterai, ce soir, d'en donner quelques remarques, et bien superficielles, et encore sur le premier volume seulement.

Ma lecture consistera à cueillir quelques brins dans ce champ historique, ceux que je crois les plus importants ou les plus voyants. Je me refuserai d'en faire une analyse sérieuse, parce que telle analyse serait un cours complet d'histoire.